

Lettre d'informations sur les déchets

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous envoyer le calendrier du ramassage des ordures pour 2015. Je vous invite à bien le consulter notamment pour les jours fériés car certaines tournées sont annulées.

Conservez-le, il vous sera utile tout au long de l'année : des informations sur le tri des déchets et les horaires de la déchetterie y sont indiqués.

Chacun sait que les déchets que nous produisons chaque jour sont un véritable fléau pour l'environnement. Sans être alarmiste, il est temps de prendre conscience que, par des gestes simples, nous pouvons limiter les impacts négatifs sur l'environnement.

→ Quelques détails sur nos performances de tri...

Après une première année de fonctionnement avec les sacs transparents pour les Ordures Ménagères Résiduelles, nous étions satisfaits des résultats (nos tonnages avaient diminué de 45 Kg/Hab en 2011).

La tendance s'est malheureusement inversée pour les années 2012 et 2013. En effet, le tonnage de nos Ordures Ménagères Résiduelles a augmenté : en 2012 nous avons collecté 135 Kg par Habitant contre 138 Kg par Habitant en 2013, soit 3Kg de plus. Cela a entraîné une hausse de notre facture d'environ **7 000 € pour l'année 2013.**

Cette année notre tonnage d'Ordures Ménagères Résiduelles s'est stabilisé et a même légèrement diminué : 136 Kg par habitant.

Je compte donc sur vous pour que l'année 2015 voit diminuer encore plus nettement la quantité d'ordures ménagères résiduelles incinérées.

Le point vert :



Ce logo est présent sur tous les emballages.

Ne vous y trompez pas :

sa présence ne signifie pas que le produit est recyclable ou recyclé, mais que le fabricant du produit participe financièrement au programme de recyclage de nos emballages ménagers.

Le tri sélectif permet le recyclage d'une partie de nos emballages. En triant nous offrons une nouvelle vie à nos déchets, nous économisons les matières premières et nous maîtrisons nos coûts : le coût du tri est moins élevé que le coût de l'incinération.

Plus nous trions, plus nous maîtrisons notre facture.

Mais de nombreux déchets sont encore déposés par erreur dans les sacs de tri sélectif jaunes et bleus.

Eviter les confusions c'est éviter des frais supplémentaires : ces erreurs de tri engendrent un surcoût important puisqu'il faut **retraiter** les déchets refusés.

Merci de bien respecter les consignes qui vous sont données, de sortir vos sacs la veille du ramassage, de les remplir au maximum et de bien les fermer.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter : nous sommes à votre disposition pour vous aider à bien trier.

→ Quelques gestes pour jeter moins :

Trier c'est bien, mais prévenir sa production de déchets c'est encore mieux !

Achetons malin : évitons les produits à usage unique (lingettes, rasoirs ...), choisissons des produits durables, préférons les produits rechargeables (piles, lessive, savon liquide...), limitons nos emballages en privilégiant les produits en vrac et les écorecharges (qui sont généralement moins chers), favorisons les produits labellisés qui sont le gage d'un mode de production soucieux de l'environnement.

Donnons une seconde vie à nos textiles, vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison...

Nous vous invitons à utiliser les bornes de collecte « Le relais » pour y jeter vos textiles.

En plus de favoriser le recyclage, cette démarche renforce l'emploi solidaire et la solidarité.

Il n'y a pas de petits gestes : tous nos gestes ont un impact, en modifiant nos habitudes de consommation nous pouvons réduire le poids de nos déchets et même de notre porte-monnaie.

En 2013

16 724 particuliers accueillis

175 Kg/Hab de déchets
ont été apportés

→ Quelques mots à propos de la déchetterie...

Cette année encore, vous avez été nombreux à vous rendre à la déchetterie de SICHAMPS.

Afin d'améliorer l'accueil des usagers particuliers ou professionnels et optimiser son fonctionnement, la déchetterie s'est dotée de cartes magnétiques.

Ces cartes sont gratuites et ne changent pas les modalités d'accès à la déchetterie (les apports sont gratuits pour les particuliers et payants pour les professionnels.)

Cette carte personnelle et nominative doit être obligatoirement présentée aux gardiens afin de pouvoir déposer vos déchets.

Je compte vivement sur votre coopération et je tiens encore une fois à remercier, au nom de tous mes collègues élus, les personnes qui agissent et agiront avec bon sens pour que la gestion de nos déchets soit la plus efficace possible.

J'en profite pour vous indiquer que nous essayons d'assurer au mieux la collecte de vos ordures ménagères mais parfois des aléas (climatiques, mécaniques...) font que, malgré tous nos efforts pour effectuer ce ramassage, nous ne pouvons satisfaire à ce service.

Les décisions de ne pas faire partir les camions ou de rapatrier une équipe en cours de collecte, se prennent souvent au dernier moment, sans que nous puissions prévenir la population.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension si de tels cas se présentent dans le courant de l'année.

Tous les élus et agents du SYCTEVOM se joignent à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos proches, de joyeuses fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux de bonheur et santé.

Léonard JAILLOT, Président du SYCTEVOM En Val de Nièvre



Mairie – 58 700 SICHAMPS

☎ : 03.86.68.11.00